

**Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents**

Tenue le lundi 11 décembre 2023, 18 h 45

En vidéoconférence (TEAMS)

**Présences :**

École	Rôle	Nom	Prénom	Présence
Adélard-Desrosiers	Représentant	Vigeant	Patrick	Oui
Albatros	Représentant	Colette	Mélanie	Oui
Alphonse-Pesant	Représentant	Merrouna	Mohammed	Non
Cardinal-Léger	Représentant	Gingras-Morency	Audrey	Non
Chénier	Représentant	Verville	Diane	Non
De la Belle-Rive	Représentant	Chrétien	Louis-Philippe	Oui
De la Belle Rive	Substitut	Séguin	Étienne	Non
De la Fraternité	Représentant	El Aasri	Mustapha	Oui
Denise-Pelletier	Représentant	Ferrahi	Djaouida	Oui
Des Roseraies	Représentant	Bernard	Cathy	Non
Félix-Leclerc	Représentant	LeBlanc	Stéphanie	Oui
Ferland	Représentant	Hassoune	Youssef	Non
Ferland	Substitut	Saih	Nasr-Eddine	Non
Fernand-Gauthier	Représentant	Baptiste	Sonite	Non
François-La Bernarde	Représentant	Drouin	Mélanie	Oui
Gabrielle-Roy	Représentant	Trifi	Anis	Oui
Gabrielle-Roy	Substitut	Tibourtine	Reda	Non
Général-Vanier	Représentant	Vlasenko	Sofiya	Oui
Jacques-Rousseau	Représentant	Bengana	Karim	Oui
Jean-Nicolet	Représentant	Agenor	M-Camille	Oui
Jules-Verne	Représentant	Micourt	Jackson	Oui
Jules-Vernes	Substitut	Kamuntu	Epiphanie	Non
La Dauversière	Représentant	Azizi	Mohamed	Oui
Lambert-Closse	Représentant	Metalci	Hamid	Oui
Le Carignan	Représentant	Siby	Hassene	Oui
Marc-Aurèle-Fortin	Représentant	Kamel	Melha	Oui
Marc-Laflamme	Représentant	Véronneau	Janique	Oui
Montmartre	Représentant	Dufour	Simon	Oui
Notre-Dame	Représentant	Dorilas	Bruno	Oui
Notre-Dame-de-Fatima	Représentant	Gagnon	Claudine	Oui
Pie XII	Représentant	Degoh	Godwin	Oui
Pierre-de-Coubertin	Représentant	Gauthier	Maxime	Oui
René-Guénette	Représentant	Lokmane	Hanane	Oui
René-Guénette	Substitut	Vaillancourt	Julien	Non
Sainte-Colette	Représentant	Jocelyn	Ashley	Non
Sainte-Germaine-Cousin	Représentant	Jolin	René	Oui
Sainte-Gertrude	Représentant	Kilcullen	Cindy	Non
Saint-Joseph	Représentant	Montminard	Jean-Marc	Non

Saint-Marcel	Représentant	Dumont	Cindy Désirée	Oui
Saint-Octave	Représentant			
Saint-Rémi	Représentant	Lamothe	Karine	Non
Saint-Vincent-Marie	Représentant	François	Kerline	Oui
Sec. Antoine-de-St-Exupéry	Représentant	Azizi	Mohamed	Oui
Secondaire Anjou	Représentant	Houde	Richard	Oui
Secondaire Calixa-Lavallée	Représentant	Verreault	Audrée	Oui
Secondaire Daniel-Johnson	Représentant	David	Maria Sinopha	Oui
Secondaire P.A.T	Représentant	Forgues	Aline	Oui
Secondaire P.A.T	Substitut	Ofoe	Emmanuel-Yvan	Non
Secondaire Henri-Bourassa	Représentant	D’Zentima	Cécile	Non
Secondaire Jean-Grou	Représentant	Tshitenge	Paul	Oui
Simone-Desjardins	Représentant	Marly	Régis	Oui
Wilfrid-Bastien	Représentant	Souna	Mohammed	Non
Wilfrid-Bastien	Substitut	Medjahed	Amel	Non
Wilfrid-Pelletier	Représentant	Bougoua	Omar	Oui
CCSEHDAA	Représentant	Forgues	Aline	Oui

Invité	Nom	Prénom	Présence
--------	-----	--------	----------

Madame Aline Forgues agit comme présidente d’assemblée et madame Guylaine Bourget comme secrétaire.

### **1. Ouverture de l’assemblée**

Le quorum est constaté et l’assemblée débute à 19 h 06. La présidente fait lecture de l’ordre du jour transmis dans l’avis de convocation.

□□□□□

### **2. Lecture et adoption de l’ordre du jour**

1. Ouverture de l’assemblée
2. Lecture et adoption de l’ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2023
4. Mot de la présidente
  - a. Consultation – Politique d’inscription
  - b. Consultation – Calendrier scolaire 2024-2025
5. Place au public
6. Suivi des dossiers
  - a. Les OPP
  - b. École alternative pour le secondaire
  - c. Visite des écoles
7. Prévisions budgétaires

8. Paroles aux délégués
  - a) Déléguée votant FCPQ
  - b) Réseaux
    - i. Anjou / St-Léonard
    - ii. Mtl-Nord / RDP
    - iii. Mtl-Est / PAT / écoles spécialisées
  - c) Transport
  - d) EHDAA
9. Varia
10. Prochaine rencontre le 15 janvier 2024
11. Levée de l'assemblée

Proposé par René Jolin  
Appuyé par Stéphanie Le Blanc

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »

□□□□□□

### **3. Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2023**

Que le procès-verbal du 20 novembre 2023 soit adopté tel que rédigé.

Proposé par Melha Kamel  
Appuyé par Anis Trifi

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »

□□□□□□

### **4. Mot de la présidente**

Madame Aline Forgues prend la parole pour communiquer des informations sur les deux consultations qui sont en cours.

1. Consultation – Politique d'inscription  
Elle confirme que le résultat de cette consultation a été envoyé au secrétariat général du CSSPI. Elle tient à remercier les membres qui ont répondu à ce sondage. Les commentaires étaient pertinents et ont été inscrits dans le message au centre de services. La majorité était d'accord avec le document.

## 2. Consultation – Calendrier scolaire

La consultation a été envoyée à tous les membres et à ce jour, nous avons reçu seulement une vingtaine de réponses. Pour ceux n'ayant toujours pas répondu, il est important même s'il n'y a pas de conseil d'établissement dans les prochains jours d'y répondre.

M. René Jolin, demande s'il serait possible que le centre de services scolaires puisse donner plus de temps pour répondre à ces consultations, car le temps octroyé est souvent trop court et quelquefois, il n'y a pas de conseil d'établissement de prévu durant cette période. Cela peut être difficile pour un représentant de prendre des décisions sans l'avis des autres membres du CÉ.

□□□□□

## 5. Parole au public

Mme Forgues rappelle les règles qui doivent être suivies par tous, lors du point « Parole au public ». Le public doit s'adresser à la présidente et elle est la seule qui peut répondre à l'interlocuteur. Elle donne la parole à Mme Lamia Bellabes, vice-présidente de l'école Pie-XII.

Madame Bellabes, nous parle des revendications et des inquiétudes de plusieurs parents et d'elle-même sur la situation de crise qui persiste présentement dans les écoles. C'est une lettre qu'elle nous lit et qui est adressée aux instances décisionnelles du ministère de l'Enseignement.

*« Nos enfants ne vont pas bien. Ils vivent un sentiment d'incertitude, d'inquiétude, mais par-dessus tout, d'abandon.*

*Les enfants se sentent coupables de la situation actuelle, d'autant plus que la plupart des justificatifs de grève mettent l'accent sur le problème des élèves et leurs classes tels que des problèmes comportementaux, des difficultés d'apprentissage, la violence dans les classes et les enfants issus de l'immigration qui ne comprennent pas le français.*

*La question est de savoir, si le règlement du syndicat des enseignants, la LIP et les droits de la personne permettent de tenir de tels discours qui vient directement heurter, une population, on ne peut plus vulnérable, que constitue les enfants.*

*Les parents refusent de soutenir les dégâts et les impacts négatifs sur la santé mentale et psychologique des enfants et les conséquences désastreuses que cette situation va générer sur leur apprentissage scolaire, comparativement avec les autres enfants dont les établissements continuent de fonctionner normalement.*

Les attentes des parents sont :

- a) *Un retour immédiat des enfants dans leurs classes respectives*
- b) *Que les médias et le corps professoral cessent leur discours biaisé de harcèlement psychologique déguisé et de violence morale envers les enfants.*
- c) *Qu'une planification du reste de l'année scolaire soit refaite sur de nouvelles bases, avec la suppression des examens ministériels pour préserver l'équité et l'égalité des droits entre les enfants qui ont été contraints de rester à la maison pendant que d'autres ont continué d'aller à l'école.*
- d) *Que les enfants soient évalués pour passer en classe supérieure sur la base de 2 bulletins au lieu de 3.*
- e) *Que toutes les instances conjuguent leurs efforts pour faire cesser cette disparité et cette injustice envers nos enfants. »*

Pour faire suite aux revendications qui ont été lues, Madame Aline Forgues en prend bonne note. Elle mentionne que c'est alarmant dans toutes les écoles. Les revendications que nous exigeons en tant que parents ne sont pas ce que nous pouvons faire. Ce sont des décisions qui seront prises entre les syndicats et le gouvernement et les centres de services scolaires. Il y a des choses que l'on ne peut faire en tant que Comité de parents et ce conflit n'en fait pas partie.

La parole est donnée à madame Melha Kamel, en tant que déléguée à la FCPQ. Elle remercie madame Bellabes d'avoir pris le temps de faire ce cri du cœur.

Madame Kamel réitère les propos de Mme Forgues. On ne peut pas appuyer un parti ou l'autre, ni le parti patronal ni la partie syndicale. Par contre, vos points sur les préoccupations concernant les enfants peuvent être amenés plus haut. Les revendications des comités d'établissement peuvent être envoyées à la FCPQ et c'est eux seuls, qui peuvent parler au nom des parents et des comités d'établissement.

□□□□□□

## 6. Suivi des dossiers

### a) Les OPP

C'est un dossier qui avait été apporté par M. René Jolin lors de la dernière rencontre. Il nous dit qu'il y a beaucoup de parents qui n'avaient pas entendu parler d'un OPP lors de l'assemblée générale de leur école. Il est important de partager cette information. Il ne dit pas que les OPP doivent être institués, mais il faut que les parents sachent que cet organisme de participation parentale inscrite dans la LIP soit diffusé dans toutes les écoles. Les moyens à mettre en place pour la diffusion de cette information restent à voir.

Mme Melha Kamel intervient en mentionnant que c'est un point spécifique lors de l'AGA qui invite les parents à s'inscrire en faisant une distinction entre le conseil d'établissement et l'organisme de participation parentale. Il faudrait sensibiliser chaque direction d'école que ce soit obligatoire d'aborder ce point. Elle mentionne qu'une formation peut être donnée par la FCPQ sur les OPP et qui pourrait être diffusée entre tous les membres des conseils d'établissement du CSSPI.

### b) L'école alternative

Mme Mélanie Collette donne des précisions sur l'école secondaire alternative. Un lien Facebook a été envoyé à tous les membres leur donnant de plus amples informations sur l'école alternative. Une deuxième rencontre devait avoir lieu, mais à cause du conflit, cette réunion a été reportée en 2024. Elle donne des précisions à savoir quels sont les parents qui ont reçu ces courriels pour les inviter à ces rencontres d'informations. Elles étaient adressées seulement aux parents d'élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année du primaire et du premier secondaire.

c) Visite des écoles

Madame Aline Forgues donne la porte-parole à M. Richard Houde. Il aimerait que l'on puisse visiter les deux nouvelles écoles qui ouvriront leurs portes en septembre prochain. De plus, il demande comment se fera l'accès pour se rendre à la nouvelle école secondaire à Anjou. Ça démontrerait que le CP est intéressé à leur projet. Il a une question à ce sujet, à savoir s'il y a des retards dans ces projets.

Madame Forgues lance l'idée qu'il serait intéressant que le CSSPI puisse diffuser des dates de portes ouvertes de toutes les écoles afin de permettre aux parents de visiter les écoles qui pourraient intéresser leurs enfants.

Madame Mélanie Collette spécifie qu'au printemps, on pourrait, suite à une demande formelle, de visiter les lieux de la nouvelle école secondaire à Anjou. Il est aussi important de savoir qu'au niveau de la sécurité autour des nouvelles écoles, il est important de se présenter aux conseils d'arrondissement de la Ville pour être capable de noter les points sur les plans d'aménagement de ces écoles.

□□□□□

**7. Prévisions budgétaires**

M. Hassene Siby prend la parole pour expliquer qu'il n'y a eu aucun changement dans les résultats financiers depuis la dernière rencontre.

**8. Paroles aux délégués :**

- Monsieur Maxime Gauthier, représentant du réseau Montréal-Nord / Rivière-des-Prairies, prend la parole. Il s'adresse à tous les parents de son réseau en lui mentionnant qu'il va être transparent et mentionne qu'il n'est pas vraiment interpellé par les membres. Il réitère sa présence si une problématique survenait et de ne pas hésiter de communiquer avec lui.
- Madame Mélanie Drouin, représentante du réseau Montréal-Est / Pointe-aux-Trembles / écoles spécialisées, ne peut prendre la parole à cause d'un problème technique. Elle écrit qu'elle est toujours disponible pour les membres et répond à chacun des courriels qui lui sont envoyés et prévoit organiser une rencontre réseau en janvier ou février.
- Monsieur Mohamed Azizi, délégué au comité de consultation sur le transport, prend la parole. Il mentionne que depuis la dernière réunion du CP, il n'y a toujours pas eu de rencontre. Par contre, des questions lui avait été posée à savoir si le chauffeur doit-il ou peut-il intervenir lors d'un conflit dans l'autobus. Il n'a pas pu amener cette question au comité de transport. Une demande sera acheminée à la coordinatrice du transport scolaire, Julie Larouche.
- Madame Melha Kamel, déléguée votant FCPQ, prend la parole. Elle nous informe qu'une rencontre du conseil général à la FCPQ a eu lieu le 2 décembre. Un résumé de cette rencontre sera envoyé aux représentants. Il y a eu un atelier sur le plan de prévention de la

violence et intimidation dans les écoles. Ce qui ressortait de cet atelier est qu'il est obligatoire à être vue, à chaque année, dans les écoles. Beaucoup d'écoles le voient à la fin de l'année et il serait important qu'il soit présenté en début d'année scolaire. C'est un point que les comités de parents doivent promouvoir pour qu'ils soient distribués dans les écoles en début d'année scolaire et qu'ils le mettent à jour régulièrement.

Il y a eu aussi la présentation de la semaine de l'engagement parental. Un lien a été partagé pour connaître tous les niveaux de reconnaissance des parents s'étant impliquée au niveau scolaire. Le prochain conseil général aura lieu le 25 janvier 2024.

M. Bruno Dorilas apporte un point sur l'importance de bien accueillir les nouveaux parents dans les comités et de les familiariser pour qu'ils prennent possession et qu'ils puissent bien s'approprier les lieux dans les nouvelles écoles. Aussi, l'importance d'être proactifs lorsqu'on accueille de nouveaux parents.

- Madame Aline Forgues prend la parole comme représentante CCSEHDAA. Elle mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre due au conflit du front commun et de la FAE. La rencontre est prévue le 18 décembre. Les élections n'ont toujours pas eu lieu. Elle a participé au colloque de la commission des droits de la personne et de la jeunesse et a aimé ce qu'elle a entendu de la FCPQ, car ils sont revenus sur les sondages qui avait été rempli sur la satisfaction de nos élèves, les services qu'ils ont reçus et si leur plan d'intervention avait été respecté. Le résultat de ce sondage est probant.

Avec Melha Kamel, elles ont participé au Forum EHDAA, le 7 décembre. Ils ont parlé de planification stratégique, de structures de la FCPQ, des services offerts, le 50<sup>ième</sup> anniversaire de la Fédération et du rôle du parent au forum.

Un sondage sera envoyé sur la TÉVA (transition-école – vie active) à envoyer aux parents. La priorité absolue sera aux écoles qui ont ce programme. Les informations du CCSEHDAA doivent être transmises dans toutes les écoles car dans chacune d'elle, il y a un plan d'intervention donc un élève HDAA. Elle demande aux représentants de bien passer le mot pour que dans le compte-rendu de vos réunions de CÉ les parents puissent avoir accès aux informations du comité CCSEHDAA.

□□□□□□

## 9. Varia

Mme Aline Forgues donne la parole aux membres pour divers sujets;

Madame Janique Véronneau, représentante de l'école Marc-Laflamme, aimerait avoir la participation d'un représentant étudiant pour connaître leur point de vue. Mme Forgues, lui répond que c'est une école spécialisée et qu'une autorisation parentale est demandée et il y a plusieurs aspects à y voir comme la disponibilité psychologique. Ce sujet sera discuté en privé.

Ensuite, c'est au tour de M. Karim Bengana de l'école Jacques Rousseau à prendre la parole. Il explique qu'en début d'année une panoplie d'activités parascolaires est proposée, mais qu'il y a un

nombre restreint d'élèves qui peut en bénéficier. Il y a beaucoup de frustration de la part des parents. Il lui est expliqué qu'il n'y a pas assez de responsables pour animer les activités et un nombre limite d'élèves qui peut en bénéficier.

M. Mohammed Souna de l'école Wilfrid-Bastien mentionne que présentement les enfants se déconnectent. Le rythme scolaire est coupé. On peut faire pression pour que le problème se résolve. Cela fait 3 semaines et les négociations n'avancent pas. Les parents peuvent-ils faire pression, car les enfants se considèrent en vacances ?

Mme Maria Sinopha David, de l'école Daniel-Johnson, parle des thèmes qui seront discutés cette année. Il y aura 3 à 4 sujets qui seront choisis suite aux résultats du sondage.

Mme Sofiya Vlasenko de l'école Général Vanier nous fait part que les paiements pour les activités parascolaires doivent être faits lors de l'inscription sans savoir si les enfants seront choisis. Cette année, les activités ont été arrêtées à cause de la grève. Les parents recevront-ils un remboursement pour ces cours manqués ? Il devrait avoir une réduction sur la prochaine inscription. Ce sont les écoles qui vont gérer les modalités de remboursement.

M. Paul Tshintenge, représentant de l'école Jean Grou, mentionne que les statistiques appuient la grève. Il faudrait prouver que les parents veulent des changements pour que les élèves puissent bénéficier de meilleurs services. Il faut tenir le coup jusqu'à la fin.

M Hassène Siby, représentant de l'école Le Carignan, propose, qu'en tant que parent, de demander à chacun des CÉ d'envoyer une lettre type comme celle envoyée par Mme Lamia Bellabes au FCPQ, au FAE et au Front commun pour démontrer notre mécontentement.

□□□□□

## **10. Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 15 janvier 2024, à 19h00, en vidéoconférence (TEAMS)

□□□□□

## **11. Levée de l'assemblée**

À 21 h 12, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »**